

THD42
Réseau fibre optique d'initiative publique

L'ARRET DU CUIVRE C'EST POUR DEMAIN !!

Dans le cadre de la fermeture du cuivre qui concernera **toutes les communes d'ici 2029**, les habitants sont invités à passer à la fibre optique sur le réseau THD42.
Afin de vous accompagner dans cette transition, THD42 Exploitation met en place **une Offre De Remboursement (ODR) sur l'ensemble des communes** et est cumulable avec les offres commerciales en cours proposées par certains opérateurs :

Comment bénéficiez de cette offre ?

Cette Offre De Remboursement (ODR) **d'un montant de 50 €** s'applique à toutes mise en service **d'un premier raccordement** à la fibre souscrit entre le **15 octobre et le 15 décembre 2026** y compris les mises en service **faisant suite à un pré-raccordement réalisé par le SIEL durant cette même période.**